

CAHIER SPÉCIAL

Le No 1 de la finance et de l'économie au Québec

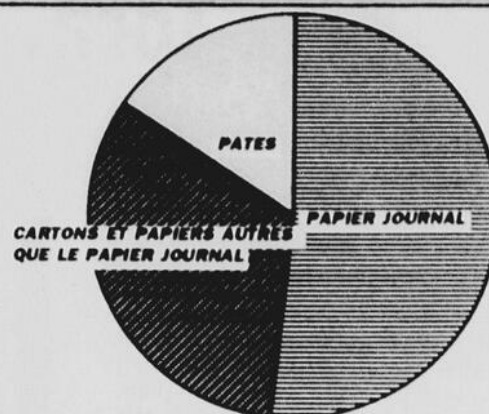
LES AFFAIRES

Montréal, samedi le 18 mars 1989

8 pages

CAHIER DÉTACHABLE

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION QUÉBÉCOISE DE PÂTES ET PAPIERS



SOURCE : ASSOCIATION DES INDUSTRIES FORESTIÈRES DU QUÉBEC

LA FORÊT

Un sapin est un sapin, mais pour combien de temps encore?

■ « Ah, le Québec et ses cocotiers majestueux à l'ombre desquels la brise est si douce. » Voilà ce qu'on lira peut-être sur les brochures touristiques dans quelques décennies si le réchauffement de la planète s'avère une réalité environnementale plutôt qu'un fantôme de fin de siècle.

Cela suppose bien des transformations pour notre industrie forestière, qui devra apprendre à faire du papier et des *deux par quatre* avec des palmiers.

Le passé étant garant de l'avenir, nous pouvons avoir espoir que notre industrie forestière saura s'adapter. Au cours des années 1980, celle-ci a survécu à des changements importants.

Au début de la décennie, l'industrie papetière du Québec avait de mauvaises fréquentations et était sur le point d'adhérer au gang des secteurs mous. Vieillesse de l'équipement et productivité allant chez le diable, commandaient des mesures d'intervention drastiques. Avec un petit coup de pouce, sinon des coups de pieds du gouvernement de l'époque, on a investi 8 milliards en modernisation. Les résultats se font sentir aujourd'hui: profits records en 1988.

Il y a eu aussi tout le tralala des écologistes. Ceux-ci ont attaché le grelot: les entreprises forestières étaient très malpropres et avaient la mauvaise habitude de verser toutes sortes de produits chimiques fort désagréables et un peu mortels dans l'eau et dans l'air. Mauvais voisins!

Aujourd'hui, on nous assure que la situation s'est améliorée et qu'à ce chapitre on est un peu plus soigneux de son hygiène industrielle. D'ailleurs, des huit milliards mentionnés ci-haut, 12% étaient consacrés à la protection de l'environnement.

Autre changement: de nouveaux produits ont fait leur apparition: *papiers spéciaux d'impression*, *papiers de pâte mécanique* et *papiers spéciaux haut de gamme*. En 1970, on ne produisait que 30 000 tonnes de papiers spéciaux d'impression au Québec, tandis qu'on en produit aujourd'hui plus de 1 M de tonnes.

Ensuite, on a dû réaliser qu'on a beau être en Amérique et que derrière la montagne il y a toujours une montagne, il y a une limite à ce que la forêt peut nous donner. Le mot a été lancé: il n'y a plus d'arbres, que des chicots. Cela, pour l'industrie forestière, peut en arriver à poser problème.

Cependant, un nouveau régime forestier entrera en vigueur prochainement, destiné à augmenter la production de la forêt de 40%! La recette est bien simple: pour chaque arbre coupé on en plantera un autre, même si tous les arbres devaient se changer en Iroquois. Le gouvernement fournira les pousses, les compagnies se chargeront d'aller les planter et de voir à une saine gestion de la forêt. Le temps fera le reste. Les forêts du Québec prennent entre 60 et 120 ans avant d'atteindre la maturité. Et puis, Paris ne s'est pas fait en un jour.

Enfin, voici une nouvelle réalité qui commandera certainement aussi quelques changements, bien qu'on ne sache pas encore vraiment lesquels: les Japonais, qui comptent parmi les premiers producteurs forestiers au monde (!!!) apparaîtront de plus en plus dans nos bois. La valeur du yen et le prix exorbitant des terrains sur leur île les forcent à transporter leur production ailleurs. Première conséquence observée, chez Daishowa, à Québec, les employés de l'ancienne **Reid Paper** se disent impressionnés par le souci de qualité de leur nouvel employeur. Voici un phénomène qu'il vaudrait mieux suivre de plus près que notre adaptation aux cocotiers.

NORMAND SAINT-HILAIRE

CAHIER DÉTACHABLE

■ L'acquisition de la **Reid International PLC** à Québec par les **Produits forestiers Daishowa** en a surpris plus d'un l'été dernier. Pourtant, les Japonais sont loin d'être des deux de pique dans le domaine forestier.

Ainsi, c'est le Japon et non le Canada qui se classe au deuxième rang, derrière les États-Unis, au chapitre de la fabrication mondiale de produits forestiers.

En outre, le pays du soleil levant compte maintenant deux fois plus d'usines de pâtes et papiers que le Canada!

Pourtant, la superficie du Japon (372 313 km²) est inférieure à la super-

ficie totale des terrains forestiers productifs accessibles uniquement au Québec (548 937 km²)!

Une présence canadienne

Les Japonais ne sont pas actifs que chez eux. En l'espace d'une décennie, ils se sont taillés une place au sein de notre industrie des pâtes et papiers.

Selon des données de l'**Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers (ACPPP)**, seulement 9% des fabricants de l'industrie provenaient

de l'extérieur de l'Amérique du Nord en 1978.

Dix ans plus tard, cette

proportion atteint 16%. Le dynamisme de Japonais explique, entre autres,

Tora, tora, tora, les Japonais arrivent

LES LEADERS NIPPONS DES PÂTES ET PAPIERS

Société	Actif (en M de yens)	Employés
1. Honshu Paper	513 213	6 450
2. Daishowa Paper	481 709	5 050
3. Oji Paper	451 681	5 454
4. Jujo Paper	428 534	4 441
5. Sanyo-Kokusaku Pulp	318 268	4 298
6. Taio Paper	259 222	2 787
7. Mitsubishi Paper Mills	209 289	3 649
8. Kanzaki Paper	127 837	2 902
9. Rengo	126 808	2 900
10. Hokuetsu Paper Mills	118 653	1 051

source: Japan Pulp and Paper (sept. 1988)



Koichi Kitagawa, président de Produits forestiers Daishowa, estime que les coûts de construction élevés et la valeur du yen font qu'il est désormais plus économique pour les entreprises japonaises de construire leurs usines de papier en Amérique du Nord.

POUR LA GÉNÉRATION QUI POUSSE



Des équipes de recherche

Que ce soit en sylviculture, en télédétection, en génétique ou en protection des forêts contre le feu, les insectes ou les maladies, les chercheurs du Service canadien des forêts contribuent à accroître notre connaissance de la plus importante ressource naturelle du pays. Les activités de recherche forestière de nos scientifiques au Québec se font à partir du Centre de foresterie des Laurentides, à Sainte-Foy.

L'Entente Canada-Québec

L'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement forestier (1985-1990), dont le budget est de 300 millions \$, nous permet de participer avec tous les intervenants à la remise en production des territoires à vocation forestière, assurant ainsi la régénération de la forêt et l'accroissement du stock ligneux nécessaire à l'approvisionnement de nos usines.

cette progression.

Au Canada, l'un des leaders dans le domaine des pâtes et papiers en Colombie-Britannique, **Crestbrook Forest Industries**, appartient à **Mitsubishi Paper Mills** et **Honshu Paper**.

Daishowa possède aussi des installations dans cette province, tandis que le leader nippon **Oji** est associé au leader canadien **Produits forestiers Canadien Pacifique** à Dalhousie, au Nouveau-Brunswick.

D'autres Asiatiques

D'autres Asiatiques sont aussi engagés dans le secteur forestier.

Ainsi, la **Cegar Pulp Company** à Castlegar, en Colombie-Britannique, appartient en partie au gouvernement chinois, à la **Consolidated-Bathurst** (Mtl, 24\$) et à **Power Corporation** (Mtl, 15\$). Et la société coréenne, **Shinho**, veut implanter une usine dans le nord de l'Ontario.

D'ailleurs, au chapitre des investissements, les efforts des Asiatiques au Canada ne sont pas à dédaigner.

Crestbrook projette actuellement la construction de la plus grosse usine de pâte au monde. Évaluée à 1,3 milliard, cette construction sera située à Athabasca, près d'Edmonton en Alberta.

Daishowa a également annoncé l'an dernier la mise sur pied d'une usine de pâte kraft de 500 M\$ à Peace River, également en Alberta. Et elle semble résolue à faire sa marque dans l'Est du pays également.

Les réactions à Québec

Chez Daishowa à Québec, le vice-président des ressources humaines, **Michael McCormack**, prétend que la société veut devenir « l'une des plus grandes compagnies internationales dans le domai-

ne forestier ». Rien de moins.

M. McCormack travaille au même endroit depuis 30 ans. Il était là à l'époque de l'**Anglo Canadian Pulp and Paper** et de la Reid.

Il a donc vu beaucoup d'eau couler sous les ponts. N'empêche qu'il est impressionné par la façon de faire des Japonais depuis leur arrivée à Québec le 29 août 1988.

« Les Japonais sont plus présents qu'étaient les Anglais. Des gens de chez nous visitent régulièrement les installations au Japon. D'ailleurs, quelque temps après l'entente entre Daishowa et Reid, la haute direction est allée visiter le siège social du nouveau propriétaire à Fuji », explique M. McCormack.

Les employés sont aussi agréablement surpris par Daishowa. « Avec la Reid, tu avais des actionnaires qui ne voulaient faire que des sous. Les gars voient l'arrivée des Japonais comme une occasion de prendre de l'expansion », fait remarquer un travailleur de l'usine qui préfère taire son nom.

« Nous avons perdu à l'occasion des clients à cause d'un produit de mauvaise qualité dans le temps de la Reid. Maintenant, Daishowa ne recherche que la qualité », raconte en substance un autre travailleur.

Des investisseurs méconnus

Malgré ces échos positifs sur les sociétés nippones, les investisseurs d'outre-mer sont méconnus dans le monde des pâtes et papiers québécois, canadien et même américain.

À l'ACPPP, le responsable des communications, **Louis Fortier**, demeure coit sur les Asiatiques au sein de l'industrie canadienne. Au bureau de la **Japan External Trade Organization (JETRO)** à To-



Gouvernement du Canada

Government of Canada

Service canadien des forêts

Canadian Forestry Service

Canada

dans la forêt canadienne

ronto, on ignore tout des investissements nippons dans le domaine des pâtes et papiers au pays.

«Vous savez, les grands investisseurs dans le domaine forestier sont un peu comme ceux du secteur de l'automobile», fait remarquer **James Tiessen**, porte-parole de JETRO.

«Ils ont leur propre équipe de spécialistes pour déterminer leurs placements. En général, nous connaissons leurs projets au même moment que le public.»

La connaissance des Japonais est tout aussi réduite du côté de l'**American Paper Institute**. Cet organisme regroupe 175 sociétés spécialisées dans le secteur des pâtes et papiers aux États-Unis.

«Nous ne sommes pas au courant d'investissements quelconques. L'arrivée des Japonais dans le secteur ne représente pas un phénomène d'ampleur considérable ici», a dit aux **AFFAIRES Tom Kranner**, porte-parole de l'association américaine.

Une mise en garde

S'il n'en tient qu'à Sher-

man Chao, vice-président de **Salomon Brothers** à New York, l'industrie des pâtes et papiers nord-américain a tout intérêt à garder les Japonais à l'œil.

Dans une édition récente du magazine *Japan Pulp and Paper*, M. Chao affirme que les Japonais, avantagés par la force du yen, sont déterminés à faire l'acquisition d'usines de pâtes et papiers nord-américaines afin de tirer profit d'économies d'échelle.

Le pdg de Daishowa, **Koichi Kitagawa**, a déclaré, pas plus tard que le mois dernier, qu'il est plus avantageux d'investir en Amérique du Nord que de construire une usine au Japon.

Le rédacteur du *Canadian Paper Analyst*, **Jim Rowland**, croit à première vue que les Japonais ne réaliseront pas des acquisitions d'envergure. «La propriété des papeteries au pays appartient à des blocs majoritaires», ajoute-t-il.

Il est conscient, par contre, que les actions des papeteries sont sous-évaluées. Pis encore, le cours de certaines de ses actions est inférieur à celui de l'année dernière à la Bour-

se de Montréal. Et ce, en dépit de productions records depuis quelques années dans le secteur des pâtes et papiers.

Donc, le terrain est d'autant plus alléchant pour les Japonais. Sans compter que depuis l'achat de la Consolidated-Bathurst par **Stone Container**, plus rien ne devrait surprendre l'industrie.

GILLES

LAJOIE



Dès leur prise de possession de l'ancienne usine Reid à Québec, les Japonais ont impressionné les employés en place. Certains d'entre eux ont noté le souci de qualité de leurs nouveaux patrons asiatiques.

TOUJOURS PLUS D'INNOVATION ET DE TECHNOLOGIE CHEZ DENIS

AVEC L'ACQUISITION DE QUATRE CHEFS DE FILE EN ÉQUIPEMENTS DE SCIERIE

Denis est devenu le leader canadien dans le domaine des équipements de scierie, grâce à sa récente acquisition de quatre des fabricants les plus dynamiques et technologiquement avancés.

Denis est maintenant le plus grand fabricant canadien dans ce secteur et offre une gamme de produits et de services plus étendue que jamais.

Équipement de scierie Denis — Un seul nom à retenir pour un éventail complet de produits fiables et performants et une solide équipe d'experts à la recherche de l'excellence.



DIVISION CETEC

- déligneuses à scies minces
- scies à ruban
- chariots

DIVISION LERCO

- empileuses automatiques
- ébouteurs à scies multiples
- chargeurs
- bennes à copeaux
- systèmes de gradage
- convoyeurs et transferts
- tables de triage automatique

DIVISION MULTI-MEG

- servo-positionneurs
- mesureurs et classeurs de planches
- mesureurs de billes et positionneurs
- contrôles d'ébouteurs
- consoles de contrôle industriel
- robots traceurs
- optimiseur de tronçonnage
- détecteur de billots irréguliers

DIVISION SWECAN

- écorceurs
- scies à ruban
- déchiqueteuses-équarisseuses
- déligneuses à scies multiples
- déligneuses-équarisseuses
- tables d'entrée
- pièces de rechange

Burnaby (Colombie-Britannique)
(604) 291-7550

St-Julien (Québec)
(514) 649-6969

Bonbriand (Québec)
(514) 435-2121

Lamoraie (Québec)
(514) 887-2313

TW

PRODUITS MÉTALLIQUES

TRU-WAY INC.,

au service de l'industrie depuis 1955

FOURS INDUSTRIELS DE TOUT GENRE

- AMÉNAGEMENT DE CHAMBRE À PEINTURE:
LIGNE COMPLÈTE AUTOMATIQUE
TUNNEL DE LAVAGE
SÉCHOIR
FOUR À CUIRE
HOTTE À PEINTURE
ALIMENTATION D'AIR
REFROIDISSEUR
CONVOYEUR
- AMÉNAGEMENT DE FOUR POUR L'ALIMENTATION
- AMÉNAGEMENT DE SÉCHOIR POUR LE TEXTILE
- AMÉNAGEMENT DE SÉCHOIR POUR PÂTES ET PAPIERS

CONCEPTION — CONSTRUCTION
INSTALLATION — ENTRETIEN

Téléphone: (514) 481-8141

Télex: 055-62171

55 Milton, Ville St-Pierre, Qc
H8R 1K6

Les papetières prennent leur revanche

■ Chasse gardée de familles québécoises auparavant, l'industrie du sciage locale passe lentement mais sûrement entre les mains des papetières multinationales.

En effet, en l'espace de quelques années seulement, plusieurs de ces entreprises familiales sont devenues des filiales de grandes sociétés de pâtes et papiers: **Saucier** chez **Domtar** (Mtl, 15,50\$), **Crête** chez **Kruger**, et ainsi de suite.

Même le leader incontesté de l'industrie dans l'Est du pays, **Normick-Perron** (Mtl-A-, 6 3/8\$), est sur le point de passer sous le contrôle d'une papetière.

Cette tendance se poursuit à un rythme soutenu. Selon des données du ministère provincial de l'Énergie et des Ressources (MER), seulement 3,5 M de quelque 14,2 M de m³ de consommation de bois autorisée aux dix principaux scieurs en 1988 ont été alloués à des producteurs indépendants de l'industrie des pâtes et papiers.

Une tendance jusqu'en 1990

Le courant n'est pas près de s'estomper soudainement. «A mon avis, ce

positionnement se terminera d'ici à deux ans», juge **Michel Rafie**, analyste dans le domaine des pâtes et papiers pour **Geoffrion Leclerc** (Mtl, 3,35\$).

«Cette tendance se poursuivra jusqu'au moment où la grande majorité des scieries seront propriété des papetières», ajoute-t-il.

Le MER évalue à quelque 250 le nombre de scieries québécoises faisant l'exploitation commerciale à grande échelle de bois de sciage. De ce groupe, près de la moitié appartient maintenant à des papetières.

Au dire de plusieurs, le nouveau régime forestier du Québec a donné le ton à cette tendance et sonné, du même coup, le glas des entreprises familiales de sciage.

Adopté en 1986, ce régime préconise un mode d'exploitation efficace des ressources forestières. En d'autres mots, fini le gaspillage; l'heure est à l'exploitation maximale de la moindre fibre.

En vertu de cette nouvelle philosophie, les papetières du Québec doivent s'approvisionner d'abord

auprès des boisés privés. Les forêts publiques viennent ensuite.

Or, plus de 75 % de ces surfaces publiques sont exploitées par les manufacturiers de bois de sciage.

COMPAGNIES FORESTIÈRES

Nom de la compagnie	Chiffre d'affaires total	Valeur de la production au Québec	Actifs		Nombre d'employés		Capacité de production en 1988 (en millions de P.M.P.)	Taux (%) d'utilisa- tion de la capacité en 1988	Produits fabriqués au Québec
			totaux	au Québec	au Québec				
	au 31 décembre 1988 (000\$)					au 31/12/88	au 31/12/87		
Abitibi-Price	3 300 000	n.d.	2 600 000	n.d.	4 851	4 877	n.d.	100	Papier journal, papiers de pâte mécanique, articles pour maison bureau, restauration, etc.
Barrette Chapais	47 000	47 000	n.d.	n.d.	450	450	186	100	Bois de sciage, copeaux
Bois Daaguam (rés. au 31/03/88)	29 000	29 000	13 000	13 000	275	275	100	74	Bois de sciage, copeaux à pâte, rippes sèches
Cascades	588 792	315 862	539 034	407 645	2 308	2 179	863 000 t.m.	65 ¹	Pâte, cartons et papiers, pâte à papier journal, feutre, serviettes hygiéniques, etc.
Chantiers de Chibouga- mau	30 000	30 000	n.d.	n.d.	240	227	100	80	Bois d'oeuvre
Commonwealth Plywood	150 000	n.d.	65 000	n.d.	1 000	1 000	45	100	Bois d'oeuvre, contreplaqué
Compagnie de papier Québec et Ontario	589 000	360 000	631 000	467 000	1 835	1 766	447 000 t.	100	Papier journal
Consolidated-Bathurst ²	2 372 083	1 328 322	2 332 570	737 051	7 336	7 236	228 1,77 M t.	89 97,5	Bois d'oeuvre, produits de pâtes et papiers, emballages
Domtar Gr. des prod. de pâtes et papiers	1 200 000	700 000	1 800 000	1 600 000	4 000	4 000	n.d.	90	Papiers fins, journal, spécial, pâte, bois d'oeuvre
Donohue ³	648 337	648 337	907 147	907 147	3 800	3 000	n.d.	n.d.	Papier journal, pâte commerciale, bois d'oeuvre
F.F. Soucy	80 000	80 000	112 900	112 900	300	300	170 665 t.m.	85,6	Papier journal
Foresterie Noranda	4 715 000	300 000	4 517 000	375 000	1 850	1 850	131 000 t. (pâte) 180 000 t. (papier journal)	100 100	Pâte, papier journal, panneaux particules, bois d'oeuvre, parqueterie, etc.
Forex ⁴	73 153	73 153	62 766	62 766	850	825	250	85	Bois d'oeuvre, copeaux, sciure et planure
Gérard Crête & Fils ⁵	50 500	50 500	30 200	30 200	325	220	200	75	Bois d'oeuvre
Groupe Guérrette	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	236	350	125	71	Bois d'oeuvre, clôture, dormants, planche bois franc

La tournure actuelle constitue une véritable volte-face pour les papetières. Il y a moins de 20 ans, ces sociétés, grâce à de généreuses concessions, dominaient les forêts québécoises. Maintenant,

c'est au tour des scieurs.

Tributaires des scieurs, les papetières ont donc commencé à faire l'acquisition de leurs usines afin d'assurer leurs approvisionnements et d'éliminer, du même coup, tous aléas

futurs.

Les papetières visent principalement les principaux producteurs de copeaux sein de l'industrie du sciage. Le copeau sert surtout à la fabrication de



Félicitations à nos lauréats!

Groupe Harricana Inc.
Mont Saint-Sauveur International Inc.
G. Lebeau
Tembec Inc.
Grenico Inc.
CAA-Québec
Caisse populaire Saint-Joseph de Hull
Vidéotron Ltée
MPB Technologies Inc.
Peinture Internationale (Canada) Limitée
Portes Celco Inc.
Nutrinor Coopérative agro-alimentaire
Groupe T.C.G. (Québec) Inc.
Merck Frosst Canada Inc.

Entreprise de l'année **Guillevin International Inc.**



CHAMBRE DE COMMERCE DU QUÉBEC

Le Journal Les Affaires s'est volontairement retiré du concours pour y donner son appui.

MINUTE!

Vous avez deux minutes à consacrer à l'amélioration de l'efficacité de votre entreprise? Écoutez la chronique «À la recherche de l'efficacité», une minute le matin et une minute en fin d'après-midi tous les jours, sur les ondes du réseau Télémédia. Une présentation de Bell Canada.



RADIO CITE 107

CITE-FM 107.5

CITE-FM 102.7

CITE-FM 94.9

CKAC 97.3 SUPER

CHLN 95.5



L'efficacité passe par Bell™

Bell

sur les scieries

COMPAGNIES FORESTIÈRES

Nom de la compagnie	Chiffre d'affaires total	Valeur de la production au Québec	Actifs		Nombre d'employés		Capacité de production en 1988 (en millions de P.M.P.)	Taux (%) d'utilisation de la capacité en 1988	Produits fabriqués au Québec
			totaux	au Québec	au Québec				
					au 31 décembre 1988 (000\$)				
Howard-Bienvenu	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	440	510	150	95	Bois d'oeuvre, copeaux, sciure et planure
Industries Maibec	40 300	40 300	17 400	17 400	285	315	74 (bois d'oeuvre) 114 000 toises	100	Bois de sciage résineux, bardeaux de cèdre de l'Est et sous-produits
Kruger	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2 778	2 710	990 M t. (papier)	100	Papier journal/couché/supercalendré, papier carton, boîtes de carton
Matériaux Blanchet	70 000	70 000	40 000	40 000	625	600	210	90	Bois d'oeuvre, copeaux
Normick Perron	201 711	201 711	218 364	218 364	1 835	1 800	500 (bois d'oeuvre) 530 p.c. (panneaux)	91 97	Bois d'oeuvre, panneaux gaufres et contre-plaque, copeaux
Papiers Perkins	63 338	63 338	46 059	46 059	358	352	n.d.	100	Papier hygienique, serviettes, nappes, papier d'emballage
Papiers Scott	313 173	n.d.	138 000	n.d.	800	803	79 000 t.m.	96	Essuie-tout, papiers hygieniques, serviettes de table, mouchoirs
Produits forestiers Canadien Pacifique ⁴	3 005 900	n.d.	2 774 400	n.d.	5 553	5 667	3,19 M t.m.	99	Papier journal, pâte kraft, cartonnage et emballages
Produits forestiers E.B. Eddy ⁷	602 953	248 553	n.d.	n.d.	1 400	1 338	175 000 t.	98	Papiers de soie, speciaux, emballages (papiers hygieniques, et bois d'oeuvre)
Rexfor	157 899	157 899	212 677	212 677	2 500 (approx.)	2 424	200	70	Bois d'oeuvre, copeaux, sciure, planure et placage
Rolland	445 218	191 572	166 854	88 611	1 096	1 022	150 000 t.	96	Papiers fins et papiers hygieniques
Tembec (rés. au 30/09/88)	253 704	253 704	358 890	358 890	1 259	1 259	220 260 000 t.	95	Pâte, contreplaqué, planche et copeaux

note:

¹ Ce taux s'élève à 93% si on exclut Cascades Port-Cartier en phase de démarrage.² Stone Container Corp. (USA) a acquis Consolidated-Bathurst le 1er mars 1989.³ Donohue a acquis Produits forestiers Saucier le 30 septembre 1988.⁴ Forex inc. a acquis, en janvier 1989, la Scierie St-Michel (capacité: 100 millions P.M.P.) et Lanofor (capacité: 285 millions p.c. de panneaux gaufres).⁵ Gérard Crête & Fils a acquis l'usine de sciage de Industries Georges Deschênes, le 18 novembre 88.⁶ Née de la fusion de CIP et Great Lakes Forest Products, le 2 juin 1988.⁷ E.B. Eddy se départit de deux divisions en 89: J.E. Boyle le 6 février et White Swan le 31 mars.

Renseignements colligés par Céline Gélinas.

Tableau: Les Affaires

la pâte mécanique qui représente la voie de l'avenir pour l'industrie québécoise des pâtes et papiers.

Le secteur des pâtes et papiers voit aussi dans

l'acquisition d'usines de bois de sciage une façon d'éviter les soubresauts au

sein de l'industrie.

«L'intégration donnera plus de souplesse aux pa-

petières puisque le sciage pourra compenser pour une mauvaise année dans la production de la pâte», avance Louis-Jean Lussier, spécialiste en aménagement et professeur d'économie forestière à l'Université Laval.

Selon certains, d'autres motifs ont aussi encouragé les papeteries à se lancer dans le monde du sciage.

«Si une papetière achète entre 100 000 et 150 000 tonnes anhydres de copeaux, il lui est plus avantageux d'acheter son fournisseur que de faire face à une hausse annuelle de 20\$ du prix de son copeau», estime en substance Jean-Paul Gilbert, haut fonctionnaire du MER.

Le directeur de l'Association des producteurs de copeaux du Québec, Me Claude Paradis, tire aussi la même conclusion. Il

croit que les papeteries achètent les sciages pour geler le prix du copeau.

La situation actuelle effraie Me Paradis parce que les «papeteries sont capitalisées à l'os!». Effectivement, les revenus de l'industrie des pâtes et papiers ont atteint des sommets en 1988. Le taux d'exploitation dans le secteur a atteint en moyenne 96% l'an dernier.

M. Rafie voit, au contraire, cette affluence de capitaux d'un autre oeil.

«Ces capitaux pourront servir à la modernisation ou à l'expansion des usines de sciage acquises. Chez Saucier par exemple, Donohue a investi dans la reconstruction d'une scierie qui a passé au feu», relate l'analyste.

GILLES

LAJOIE

LA FORMATION DU PERSONNEL UN INVESTISSEMENT SUR

Formation sur mesure dans le classement des bois sciés feuillus, résineux, pin blanc, bardeau de cèdre, séminaires, sessions spéciales.

Formateurs: Gérard et Robert Marceau

Formation du personnel et Classement de bois sciés

TRANSFORTEC inc.



1, Champlain, Ste-Catherine, Québec, P.Q. G0A 3M0. Tél. et Fax.: 418-875-1622



NORMICK PERRON INC.

225, CHEMIN NORMICK, LA SARRÉ, QUÉBEC, J9Z 2X6

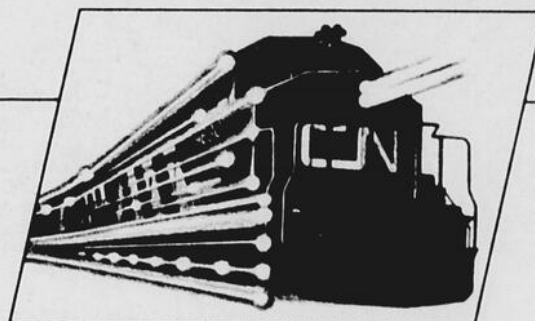
BOIS D'OEUVRE
CONTRE PLAQUE
PANNEAU GAUFRE
COPEAUX

DIVISIONS

AMOS, QUÉ.
BEATTYVILLE, QUÉ.
CHAMBORD, QUÉ.
COCHRANE, ONT.

KIRKLAND LAKE, ONT.
LA SARRÉ, QUÉ.
SENNETERRE, QUÉ.
VAL D'OR, QUÉ.

Le CN a pris un engagement:



Envers l'industrie des produits forestiers.

L'engagement du CN se manifeste tout d'abord par une prise de conscience: nous devons évoluer parallèlement au marché et devenir, en quelque sorte, un prolongement de l'entreprise de nos clients.

Nous nous efforçons par ailleurs d'optimiser l'utilisation de notre matériel; nous travaillons en étroite collaboration avec vous pour obtenir le service optimal de notre parc en réduisant le cycle de rotation de notre matériel.

Nos centres de transbordement du bois de construction et nos terminaux de distribution rapprochent les produits de leurs destinataires, à des taux avantageux.

Pour respecter notre engagement, nous faisons appel à des spécialistes qui se penchent avec vous sur les problèmes propres à votre industrie.

Nos services informatisés à la clientèle progressent également; ils représentent la plus récente innovation en échange électronique de données et vous permettent d'obtenir instantanément les renseignements précis dont vous avez besoin.

Nous savons que vous avez le choix. Nous avons donc pour objectif de vous donner de bonnes raisons de toujours choisir le CN, le transporteur qui a l'avenir de votre industrie à coeur.



Devant les défis, on agit.

Le secteur forestier est pris entre l'arbre et l'écorce

AIDE À L'INVESTISSEMENT

LOBBYING

Deux sujets d'actualité sur lesquels il faut être informé. Cette indispensable information vous sera fournie pas des experts lors de 2 petits-déjeuners conférence à ne pas manquer.

le 22 mars 1989

"L'aide publique à l'investissement au Canada et en Europe"

par: Me Carine Crouquet
avocate au Barreau de Bruxelles
M. François Archambault
Directeur intérimaire
de la prospection internationale
Industrie, sciences et
technologie Canada.
M. Gilles Dault
Conseiller, Ministère
de l'industrie, du commerce
et de la technologie

le 23 mars 1989

"Le lobbying: qui, quoi, comment au Canada et en Europe"

par: M. Marc Dubrulle
Directeur
Evreka Belgique
M. Dominique Ferrand
Président
Groupe N.R.J. Inc.

ENDROIT: Centre Sheraton de Montréal ("Salon I" le 22 mars 1989 et "Salle de Bal Est" le 23 mars 1989)

HEURE: 7 h 45 a.m.

CÔÛT: 15,00 \$ par personne

Pouliot, Mercure

AVOCATS
MONTREAL — BRUXELLES
avec la collaboration de

THIS WEEK IN
Business

Pour réservations:
Sylvie Nadeau ou Roxanne Lafleur

KLM
Royal Dutch Airlines

LES AFFAIRES

(514) 875-5210

■ Les sociétés forestières québécoises font face actuellement à un sérieux dilemme.

D'une part, le ministère de l'Énergie et des Ressources les enjoint de reboiser rapidement et efficacement la forêt québécoise. D'autre part, le ministère de l'Environnement maintient ses strictes exigences en ce qui a trait à l'utilisation de pesticides.

Une flagrante contradiction

De l'avis même de Gaston Déry, ingénieur forestier et pdg des Consultants Déry et associés, cette situation met en lumière une flagrante contradiction.

«La Loi sur les pesticides encourage une diminution de leur usage, tandis que la Loi sur les forêts incite à un plus grand emploi de ces produits», explique-t-il.

Cette situation exacerbe l'industrie locale. «Le gouvernement n'a pas à s'immiscer dans les décisions quotidiennes de l'entreprise», clame le prési-

dent de l'Association des industries forestières du Québec, Guy Dufresne.

En février dernier, le cadre de Consolidated-Bathurst (Mtl-A, 24\$) a demandé au gouvernement «une politique rationnelle d'utilisation des pesticides en foresterie».

De son côté, l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec (AMBSQ) presse le gouvernement provincial d'intensifier les recherches pour trouver d'autres méthodes pouvant remplacer à moyen terme les produits chimiques.

En fond de toile du débat: 2 500 usines à alimenter, et cent fois plus de travailleurs. Une masse salariale de deux milliards.

Deux options à l'Environnement

En matière de pesticides, le ministère de l'Environnement doit bientôt faire connaître l'option qu'il préconise parmi les deux mises de l'avant en avril dernier dans le cadre de sa politique d'utilisation de ces produits.

La première option est fort contraignante pour les industriels, la seconde plus souple. Une fois la décision arrêtée, la stratégie qui en découle sera fixée pour des années à venir.

Des gros sous sont en jeu. Pour les entreprises, le calcul s'établit à quelque 100 M\$ par année.

Il s'agit de dollars qu'elles ne déboursaient pas auparavant. Et de sommes qu'elles devront sortir de leurs goussets à compter de 1990, année où la forêt du Québec sera découpée en zones d'aménagement.

En vertu de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF), ces secteurs seront cédés à des promoteurs pour une période de 25 ans. Les contrats seront revus à tous les cinq ans.

Un contrat ne donnera pas seulement le droit de récolter le bois. Il comportera l'exécution de traitements sylvicoles et l'obligation de présenter un plan général d'aménagement forestier.

Québec s'engage à fournir aux propriétaires de CAAF les plants à mettre en terre. L'État est passé aux actes depuis deux ans en consacrant 200 M\$ annuellement à l'achat de plants et au reboisement de certaines zones dénudées.

Par contre, ce sont les sociétés forestières qui, seules, veilleront à la préparation des sols, l'entre-

posage des arbres, l'entretien et la plantation des conifères.

Les entreprises ne s'objectent pas à payer pour respecter les volontés gouvernementales. La logique écologique voulant que pour chaque arbre abattu, un autre doit être planté est chose admise.

Des études controversées

C'est plutôt au processus de consultation publique et d'études d'impact que s'en prennent les gens d'affaires.

«Les sociétés detentrices de CAAF veulent avoir les moyens de protéger leur investissement», affirme M. Déry. «On ne veut pas se retrouver dans la situation où la tordeuse de bourgeon de l'épinette anéantit une production pendant que les études suivent leur cours».

La tordeuse est un parasite qui a provoqué pour plus de 80 milliards de ravages dans la forêt québécoise depuis 1968. C'est là l'équivalent de dix années de récolte.

Pour se prémunir, les entreprises forestières veulent avoir l'autorisation de réagir rapidement.

Et jusqu'ici, faute d'options valables, c'est l'usage d'insecticides qui a le mieux contrecarré la progression de la tordeuse.

Depuis maintenant près d'un an, les grands utilisateurs de pesticides doivent obtenir un permis qui requiert avant tout un certificat conféré après examen.

Ils doivent aussi tenir une étude d'impact si la surface visée par l'épandage aérien dépasse les 600 hectares.

Québec n'autorise que l'usage du BT, insecticide bactériologique dont la grande qualité est de ne pas mettre en péril l'environnement.

Le fénitrothion est un produit encore plus efficace. Les écologistes le déclarent toutefois parce que cette insecticide peut endommager le système nerveux des insectes et des animaux.

Enfin, les herbicides ont les propriétés les plus efficaces pour combattre la mauvaise végétation.

Un seul produit, le glyphosate, est homologué par Québec depuis le retrait en 1983 du 2-4-D.

Dans un mémoire étoffé présenté, en mai dernier, à la Commission de l'aménagement et des équipements, l'AMBSQ a admis que le glyphosate comblait les besoins.

**RAYMOND
PRINCE**



Pour un mieux-vivre demain

Pour préparer une entrée florissante de Montréal dans le 21^e siècle et assurer l'avenir de nos enfants, nous avons des gestes à poser ensemble. Ralions-nous à la stratégie de développement économique de Montréal proposée par La Chambre de commerce de Montréal:

- 1- Convertir rapidement nos entreprises aux nouvelles technologies,
- 2- Susciter la création et la venue à Montréal d'entreprises de haute technologie,

- 3- Miser sur la recherche et le développement dans nos entreprises,
- 4- Améliorer la qualité de l'enseignement et communiquer le goût de l'étude à nos jeunes,
- 5- Accentuer le caractère international de Montréal,
- 6- Assainir notre environnement et améliorer la qualité de vie à Montréal.

Bâtissons ensemble la ville de demain.



Serge Godin
Président,
Le Groupe CGI,
Président,
La Chambre de
commerce de Montréal

Moi, je relève le défi!

Montréal Oblige, une initiative de La Chambre de commerce de Montréal, en collaboration avec:



**La Chambre de commerce
de Montréal**

Des fabricants veulent un prix équitable pour leurs copeaux

Des producteurs de copeaux du Québec exigent que le gouvernement provincial régularise le prix de leur produit. Sans quoi, leur entreprise court à sa perte, affirment-ils.

« Environ 25 % des scieries sont menacées de mourir si le gouvernement n'agit pas », prétend le directeur de l'Association des producteurs de copeaux du Québec (APCQ), Me Claude Paradis.

L'Association demande donc que le gouvernement adopte une loi créant un organisme de contrôle du prix des copeaux au cours de la prochaine session parlementaire.

Fondée en décembre 1987, l'Association regroupe environ une soixantaine de fabricants de copeaux, spécialisés également dans la production de bois de sciage. Elle ne regroupe que des producteurs indépendants des papeteries.

Un prix sous-évalué

Selon ces fabricants, le gouvernement doit fixer le prix des copeaux parce que celui-ci est inférieur à l'heure actuelle aux coûts de production. Une analyse des firmes Blais, McNeil et associés et Econosult appuie la thèse de l'Association.

D'après cette étude réalisée en novembre dernier, le prix du copeau atteint environ 100 \$ la tonne métrique anhydre, tandis que son coût moyen de production s'élève à près de 125 \$.

« Nous serions prêts à accepter 120 \$ la tonne pour la production de cette année », affirme Me Paradis.

L'APCQ pousse de surcroît un cri de détresse parce que les amas de copeaux représentent maintenant une source de revenus appréciables pour nombre d'usines de sciage du Québec. De l'avis de Me Paradis, 40 % des revenus de ses membres dépendent de l'expédition de copeaux.

La raison est simple. La demande pour les copeaux s'est accrue avec l'apparition de nouvelles techniques de production et de nouveaux modes d'attribution des ressources forestières au Québec.

Par exemple, les copeaux entrent dans la fabrication des pâtes mécaniques qui, de l'avis de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, se distinguent par leur très haut rendement.

« Leur excellente adaptabilité à l'impression a fait des pâtes mécaniques la composition de fabrication principale pour le papier journal », souligne le rapport annuel de l'As-

sociation.

Soit dit en passant, le Canada est le plus grand producteur et exportateur de papier journal au monde!

Les producteurs de pâtes et papiers qui s'approvisionnaient autrefois de billots comptent de plus en plus sur les copeaux.

Des statistiques du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec révèlent que 57 % des approvisionnements des papeteries l'année dernière étaient en copeaux. En 1980, cette proportion ne se chiffrait qu'à 10 %!

Une béquille provisoire

Cette situation fait l'affaire des producteurs de copeaux puis qu'elle leur assure un fonds de roulement additionnel quand le marché du bois de sciage est déprimé.

« Nous avons réussi à absorber des coûts de production plus élevés de nos copeaux grâce à des ventes records de bois de sciage. Mais ce n'est plus possible maintenant », dit en substance Me Paradis.

Le bois de sciage sert surtout à la construction résidentielle. Tout près de la moitié de la production québécoise est expédiée aux États-Unis.

Or, les perspectives ne sont pas encourageantes dans le domaine de la construction aux États-Unis.

La National Association of Home Builders prédit une baisse de 7 % de la construction en 1989. Selon le U.S. Bureau of Census, l'an dernier, la baisse était de 8 %, et en 1987, de 10 %.

Au dire de Stéphane Nadeau, économiste à l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec (AMBSQ), les expéditions totales de bois de sciage aux États-Unis ont diminué d'environ 8 % en 1988. Cette année, M. Nadeau prévoit une diminution additionnelle de 11 %.

Sans compter que les expéditions québécoises font toujours l'objet d'une provision spéciale à la suite des mesures protectionnistes prises par les Américains en 1986.

Compte tenu de ces circonstances, l'APCQ estime que le gouvernement doit agir d'urgence.

Le 12 février dernier, le porte-parole a fait part des doléances de l'APCQ au ministre délégué des Forêts, Albert Côté.

« Nous ne lui avons pas demandé de créer de toute pièce un nouveau mécanisme public de fixation

des prix », raconte Me Paradis.

« Nous lui avons plutôt suggéré de modifier la Loi sur la mise en marché des produits agricoles pour faire en sorte que la Régie des marchés agricoles puissent déterminer un juste prix des copeaux. »

Me Paradis prévoit rencontrer d'ailleurs le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Michel Pagé, au

cours des prochains jours.

Un non catégorique

Bien entendu, les principales consommatrices de copeaux au Québec, soit les papeteries, s'opposent catégoriquement à tout contrôle du prix des cette matière première.

« Nous sommes contre la régularisation du prix des copeaux. C'est prouvé que cette formule n'a jamais marché », clame no-

tamment le vice-président principal et responsable de la planification et du développement chez Tembec (Mtl-A, 10 7/8 \$), Pierre Monahan.

Tembec possède une usine de pâte chimico-thermomécanique au Temiscaming qui s'approvisionne uniquement de copeaux. Elle détient aussi trois scieries, Taschereau, Béarn et TKL, qui produisent, entre autres, des co-

peaux.

« J'en connais des scieries qui marchent bien. Le problème à l'heure actuelle, c'est qu'il y en a trop au Québec qui se départagent le marché des copeaux », croit M. Monahan.

Me Paradis admet à mots couverts cette situation. « Les scieurs ont toujours vendu leurs copeaux à un prix inférieur à leurs coûts de production parce qu'ils étaient 70 à vendre à moins de dix acheteurs », dit le représentant de l'APCQ.

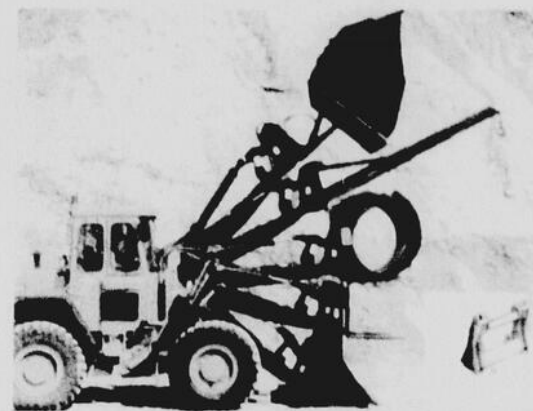
GILLES

LAJOIE

VOLVO

L'INNOVATEUR DU SYSTÈME À
ACCOUPLEMENT RAPIDE DEPUIS
1954 VOUS OFFRE

LES CHARGEURS MULTIFONCTIONNELS



Volvo Canada Ltée

Div. Equipements Lourds (Québec)

Telephones:
(514) 457-4174

19100 Route Trans-Canadienne
Montreal
H9X 3S4 Telex 05-822587

1-800-363-6789



VOLVO BM
MICHIGAN
EUCLID

Kruger

Pâtes et papiers, emballages et idées



J. M. BUSSIÈRES & FILS

J.M. Bussièrès, président
9515, Pascal Gagnon,
Saint-Léonard,
Montréal, Qc H1P 1Z4

Tél.: (514) 323-4912
1-800-361-4747
Fax: (514) 329-3643

Distributeur
autorisé de
pièces et service
pour le Groupe



**VOLVO BM
MICHIGAN
EUCLID**

et pour

**HANOMAG
MASSEY
J.S.W.**

LA FORÊT

L'industrie supervisera la coordination du Conseil de la recherche forestière

■ Le secteur privé aura la main haute sur l'orientation de la recherche au nouveau Conseil de la recherche forestière du Québec (CRFQ).

Pour Armand Legault, vice-président de Consolidated-Bathurst (Mtl, 24\$) et depuis peu président du Conseil, il est clair que la mission de l'organisme est de s'assurer que les centres de recherche spécialisée s'efforcent de répondre davantage aux priorités des utilisateurs de

technologie.

Le Conseil a été mis sur pied l'an dernier dans le cadre de la nouvelle loi sur les forêts.

Il regroupe le ministère de l'Énergie et des Ressources, le Service canadien des forêts, l'Université Laval, l'Université du Québec, l'Association des industries forestières du Québec, l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec et la Fédération des producteurs de bois du Québec.



Armand Legault entend demeurer terre-à-terre à la présidence du Conseil.

«Le mandat principal est d'amener les intervenants à se concerter, explique M. Legault. Parce que l'industrie a souvent reproché aux organismes de recherche de s'activer en vase clos, il est primordial d'orienter les efforts vers des problèmes précis.»

Le comité de coordination du Conseil verra à éviter la duplication des efforts et organisera des comités techniques chargés de traiter un problème particulier.

«Il faut partir des problèmes et non pas faire la liste des secteurs et rattacher un comité à chacun d'eux», observe M. Legault.

L'orientation pragmatique sera privilégiée jusque dans la composition des comités techniques où se retrouveront autant des chercheurs que des praticiens de l'industrie.

M. Legault affirme que l'exemple en ce domaine pourrait nous venir de nos voisins du Nouveau-Brunswick qui ont mis sur pied au début de la décennie le Forest Research Advisory Council.

«Ils n'ont pas fait de grandes découvertes et ont plutôt organisé des programmes d'envergure restreinte. Cela répondait cependant à des besoins précis sur le terrain comme l'amélioration génétique des arbres, par exemple», explique-t-il.

La priorité sera accordée, selon M. Legault, aux techniques de sylviculture afin de disposer le plus rapidement de stocks correspondant aux besoins de l'industrie.

Une des tâches du conseil sera aussi de dresser un bilan exhaustif de toutes les analyses en cours dans le domaine forestier au Québec.

«Très souvent, il y a des recherches qui dorment, et les utilisateurs ne le savent même pas. Les chercheurs obtiennent parfois des résultats intéressants et ne le disent à personne», souligne M. Legault.

VALLIER

LAPIERRE

LA PERFORMANCE DES VAINQUEURS

**1300 PERSONNES
OEUVRANT DANS 3 PRINCIPAUX
SECTEURS**

- Production de pâte commerciale • Produits du bois
- Produits transformés

CHEF DE FILE

Au Canada de la production de pâte au sulfite à usages multiples:

- produits pharmaceutiques • produits sanitaires jetables
- additifs alimentaires • fibre textile rayonne • etc.

PREMIER

Fabricant canadien de la pâte commerciale TEMCELL (PCTMB)

PREMIÈRE

Usine en Amérique du Nord de carton multi-jets - TEMBOARD

**PRÉSENCE INTERNATIONALE • PERFORMANCE FINANCIÈRE
DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT
ÉCOLOGIQUE ET HUMAIN**

Tembec